

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2016

ORDONNANCES N° 2016-1019 DU 27 JUILLET 2016 ET N° 2016-1059 DU 3 AOÛT 2016 -
(N° 4192)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 17 (Rect)

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3

À l'alinéa 16, après le mot :

« au »

insérer les mots :

« a du »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.